

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 72 (1963)
Heft: 7

Artikel: Pour nos vieillards et nos infirmes : l'autocar des jeunes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR NOS VIEILLARDS ET NOS INFIRMES: L'AUTOCAR DES JEUNES



A l'arrière, un ingénieux système...

A l'occasion du Centenaire...

Les jeunes avaient demandé à leurs aînés:

— *Et nous que pourrions-nous faire de particulier pour célébrer le Centenaire de la Croix-Rouge?*

Les aînés ont réfléchi, un peu, pas très longtemps et ils ont répondu:

— *Eh! bien voilà: en Hollande, la Croix-Rouge possède un bateau. Un bateau tout spécial, le bateau Henry Dunant qui sert exclusivement à promener des invalides et des malades chroniques qui sinon ne sortiraient jamais, ni de leurs lits, ni de leurs chaises roulantes, ni de leurs dortoirs. Or, savez-vous enfants ce que cela représente de ne jamais sortir, de ne jamais quitter l'hôpital, ou l'asile ou sa chambre? Savez-vous ce que c'est d'être confiné pendant des mois, des années devant le même horizon, à l'écart du monde extérieur, prisonnier d'un entourage toujours identique?*

Au Danemark, c'est un train qui sert à promener les invalides. Il existe grâce à l'initiative d'un seul homme, d'un employé des chemins de fer dont le propre frère fut atteint de poliomyélite et demeura paralysé.

En Autriche également, il existe un « Train du Soleil » qui périodiquement emmène en voyage les invalides de tout le pays.

Pour la plupart des patients qui ont ainsi le bonheur de « partir », de voir un « bout de monde », ces quelques heures ou ces quelques jours d'évasion occupent une place immense dans leur vie, ils en jouissent à l'extrême, puis se souviennent, en parlent, en repartent, pensent déjà au prochain départ, l'attendent, l'espèrent...

Or, il existe en Suisse plus de 17 000 invalides auxquels viennent s'ajouter des milliers de malades chroniques, d'handicapés, adultes et enfants.

— *Alors, enfants de Suisse (qui êtes, nous disent les statistiques, plus de 700 000 en âge de scolarité obligatoire), que penseriez-vous de vous asseoir tous, de grouper vos efforts et de réunir, en cette année anniversaire de la Croix-Rouge que vous aimeriez célébrer en « faisant quelque chose » les fonds nécessaires à l'acquisition d'un, voire de deux « autocars pour invalides »?*

Un autocar, oui, ni un train ni un bateau, puisqu'en Suisse la route est le moyen de circulation le plus pratique, le plus court chemin souvent entre deux localités, celui qui laisse la plus grande liberté.

Il ne s'agira pas d'un autocar quelconque, mais d'un autocar spécialement conçu pour nos buts particuliers et construit en fonction de son rôle: des fenêtres très basses, des sièges mobiles, des accoudoirs et supports spéciaux, une suspension très souple, de larges portes, des toilettes assureront aux patients un voyage confortable et une parfaite sécurité. A l'arrière, le plancher du car sera mobile et muni d'un ingénieux système de levier permettant de faire entrer et sortir sans difficultés les patients assis dans leurs fauteuils roulants.

En définitive, il y aura de la place pour une vingtaine de patients couchés ou assis, accompagnés de quatre personnes et du chauffeur.

Ce bel autocar qui sera fourni battant neuf et muni de toutes ses installations ad hoc coûtera environ 250 000 francs.

Sa couleur, jusqu'ici, n'a pas encore été choisie. Si tout va bien, il pourra entrer en fonction l'été prochain.

Leur « Promenade enchantée »

Et si tout va encore mieux que ne l'espèrent les plus optimistes, l'on ne parlera pas « de l'autocar », mais bien « des autocars pour invalides de la Croix-Rouge suisse » qui se déplaceraient dans tout le pays; ils circuleraient une semaine en Suisse orientale, une autre en Romandie, une autre encore au Tessin.

De manière, qu'à tour de rôle, tous les infirmes de Suisse, adultes et enfants, tous les malades chroniques en mesure de supporter un voyage, des vieillards aussi, puissent avoir de temps à autre, la joie d'une « Promenade enchantée ». Et cette promenade lumineuse, ils la devront aux enfants de Suisse. A tous les enfants de nos écoles qui, dès la fin de ce mois, seront engagés à verser leur obole pour que le « projet du car pour invalides » devienne réalité.

Précisons encore que l'on n'attend pas seulement de nos enfants de demander 10 ou 20 sous à papa ou maman, mais bien de consentir un petit sacrifice personnel (celui de sa tablette de chocolat hebdomadaire par exemple) ou de faire un effort personnel pour récolter des fonds. A maintes occasions, nos Juniors suisses ont prouvé qu'ils peuvent, lorsqu'ils le désirent de tout leur cœur, réunir des sommes coquettes dans un but charitable: organisation d'une représentation théâtrale avec entrée payante, d'une loterie, vente d'objets fabriqués en classe ou pendant leurs heures de loisirs.

L'action de la jeunesse scolaire suisse ne se bornera pas à réunir la somme nécessaire à l'achat de l'autocar (ou des autocars). Lorsque celui-ci ou ceux-ci rouleront, nos enfants seront appelés à participer de maintes manières aux « Promenades enchantées ». De même les sections régionales de la Croix-Rouge suisse et leurs collaborateurs bénévoles prendront une part active à l'organisation des excursions.

L'on objectera peut-être que divers groupements, ainsi que plusieurs sections locales de la Croix-Rouge suisse organisent d'ores et déjà des sorties pour invalides ou malades chroniques. C'est exact. Mais il convient de souligner à ce propos les difficultés inouïes qu'entraînent de tels déplacements lorsqu'on ne dispose que de moyens de transport usuels.

C'est pourquoi les milieux et organisations spécialement intéressés au sort des handicapés qui ont été consultés lors de la mise sur pied du projet l'appréviennent pleinement et saluent avec joie sa réalisation qui permettra de combler une lacune certaine.